

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 31 Décembre

Le conflit Anglo-Américain

Après la question turco-arménienne et les démonstrations navales qui en ont été la conséquence, et au sujet desquelles l'opinion publique a été un instant vivement surexcitée dans l'Europe tout entière, voici qu'un fait bien autrement grave pour la paix du monde vient de se produire au moment où l'on s'y attendait le moins. Nous voulons parler du conflit anglo-américain.

L'Angleterre et les Etats-Unis sont aux prises; un différend fort peu important en apparence les sépare; mais la situation est telle qu'elle peut s'aggraver d'un moment à l'autre.

La cause initiale de ce conflit apparaît, de prime abord, nous le répétons, comme assez mesquine. Il ne s'agit pas, en effet, au début, que d'un simple démêlé entre la Grande-Bretagne et la République de Venezuela, au sujet d'une portion de territoire contestée sur les confins de la Guyane anglaise.

Il n'est pas douteux, étant donné l'appétit insatiable de John Bull, que ce démêlé se serait terminé à son avantage, c'est-à-dire que le Venezuela aurait été dépouillé. Mais la grande République américaine, qui n'a jamais eu à se louer des anglais, a cru devoir intervenir au nom de la fameuse doctrine de Munro: l'Amérique aux américains, et elle a rappelé au gouvernement britannique que les nations européennes n'avaient droit à aucune extension de territoire sur le sol américain.

Le président Cleveland a adressé à ce propos au Congrès un message auquel on ne s'attendait certainement pas en Angleterre, ni aux Etats-Unis, et qui, à l'heure qu'il est, fait l'objet des appréciations les plus diverses de la part des journaux des deux pays.

Dans ce message, le président Cleveland,

non seulement confirme la doctrine de Munro, mais il propose l'envoi d'une commission des Etats-Unis pour obtenir un rapport sur les droits respectifs de l'Angleterre et du Venezuela au sujet du territoire contesté.

« Quand ce rapport sera fait, dit M. Cleveland, les Etats-Unis auront l'obligation de résister par tous les moyens dont ils disposent, comme à une agression préméditée contre leurs droits et intérêts, à l'appropriation de la Grande-Bretagne, soit par une législation quelconque, soit par l'exercice du gouvernement, d'un territoire quelconque que nous aurons reconnu, après enquête, comme appartenant au Venezuela. »

Voilà qui est clair.

M. Cleveland n'y va pas, comme on dit, par quatre chemins. Il se place carrément sur le terrain de la théorie de Munro, en vertu de laquelle les Etats-Unis ne doivent jamais se mêler des affaires de l'Europe et ne doivent jamais permettre à l'Europe de se mêler aux affaires cisatlantiques. »

Le message du président Cleveland a tout-à-fait l'air d'un ultimatum. Aussi a-t-il produit un effet considérable en Amérique et surtout en Angleterre où l'on ne s'attendait probablement pas à voir le président de la grande République américaine prendre une attitude aussi résolue et aussi énergique. L'acceptation de l'arbitrage des Etats-Unis ou la guerre; tel est le dilemme dans lequel il enferme la Grande-Bretagne.

Si, en agissant ainsi, M. Cleveland a voulu frapper un grand coup, il a pleinement réussi.

D'ailleurs il déclare avec franchise qu'il ne se dissimule pas la gravité de ses paroles. « Je ne me dissimule en rien, dit-il, la pleine responsabilité que j'encours en faisant ces recommandations, et je me rends parfaitement compte des conséquences qui peuvent en découler. »

« Tout en reconnaissant que c'est une chose pénible que d'envisager deux grandes

nations de langue anglaise dans une position réciproque, autre que celle de la concurrence dans la marche vers le progrès et vers la paix, j'estime qu'il n'y a pas de calamité comparable à celle qui résulte d'une soumission passive aux forts, à l'injustice, ni comparable à la perte de l'honneur national. »

Ce qui ajoute encore à la gravité du message de M. Cleveland, c'est que le chauvinisme américain s'en réjouit et l'approuve: il semble être l'expression de la pensée intime de la nation qui n'a jamais cessé de voir dans la Grande-Bretagne une rivale dont elle ne serait pas fâchée, le cas échéant de rabaisser l'orgueil.

A Londres, on ne se fait aucune illusion sur la gravité de la situation, mais on s'efforce de faire bonne contenance; c'est ainsi que le Times propose que le gouvernement anglais trace, selon ses idées, la frontière entre les possessions anglaises et celles du Venezuela. Ce serait rendre à M. Cleveland la monnaie de sa pièce. Mais les Etats-Unis ne se contenteraient pas d'une telle solution, car ils semblent fermement résolus à jouer le rôle d'arbitres dans cette affaire. Ceci est si vrai que le projet tendant à nommer la commission du Venezuela a été adopté par acclamation par la Chambre et que le Sénat a voté un crédit de cent millions de dollars pour fabriquer des fusils et des pièces d'artillerie de campagne.

Une lutte entre les Etats-Unis et l'Angleterre serait pour cette dernière la plus funeste des aventures. On doit le comprendre et lord Salisbury doit regretter que son gouvernement ait soulevé cette question grosse de conséquences imprévues.

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

Les événements d'Orient

Londres, 30 décembre.

Le Daily News, dans une dépêche de Constantinople, dit que parmi les Turcs l'opinion est que les rebelles de Zeitoun tiennent encore.

Le Sultan aurait même fait une déclaration dans ce sens à un visiteur européen.

On télégraphie de Constantinople au Times, à la date du 28 décembre :

« Les dernières nouvelles de Zeitoun annoncent que les combattants, renforcés de cinq cents hommes venus de Garun, ont pris de nouvelles positions qu'ils entendent maintenir. »

« Devant cet état de choses, les premiers diplomates des six ambassadeurs se sont rendus ce matin à la Porte et ont formellement offert l'intervention des puissances pour négocier une capitulation. »

« La Porte fera connaître sa réponse lundi prochain. »

« Zia-pacha, ex-ambassadeur de Turquie en France, est arrivé hier venant de Paris. »

Le Couronnement du Tsar

On mande de Saint-Petersbourg à la Nouvelle Presse Libre, de Vienne :

« Le Tsar désire que son couronnement soit, pour tous ceux qui seront appelés à y assister, l'occasion d'une fête, au sens propre du mot, mais que, d'autre part, il ne donne pas lieu à un gaspillage insensé. Il a donc été institué une Commission du Couronnement, qui aura à élaborer le programme des fêtes en même temps qu'elle examinera avec soin quelles sont les dépenses absolument nécessaires qui devront être faites à cette occasion. Cette commission travaille dans le plus grand secret, mais cependant on croit déjà connaître quelques-unes de ses décisions. Les nombreux fonctionnaires et représentants de diverses institutions qui doivent venir à Moscou pour le couronnement recevront, comme frais de déplacement, le triple de ce qu'ils reçoivent d'ordinaire. Cela est fort agréable pour ceux qui en profiteront. En effet, bien qu'il y ait déjà beaucoup de chemins de fer en Russie, les frais de déplacement sont calculés, non pas d'après le prix du billet de chemin de fer, mais d'après ce que coûterait le voyage s'il était fait en voiture, par la route postale. Or, d'après son rang, chaque fonctionnaire a le droit d'utiliser un nombre différent de chevaux de poste. Le Ministre de la Guerre, par exemple, a le droit de se servir de 18 chevaux, et il reçoit 3 kopecks par cheval et par verste. Ainsi, si le projet de la commission est adopté, le Ministre de la Guerre pourra se rendre à Moscou à raison de 54 chevaux. Pour les fonctionnaires haut placés, le voyage à Moscou pourra donc être l'occasion d'une petite fortune. »

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 6

LA

FIANCÉE DE L'ASSASSIN

Par PAUL TIMON

III

Ce que l'on trouve dans une cave

Alors un même cri inarticulé, le même que celui de Sublimé tout à l'heure, sorti de leur gorge, pendant que leurs yeux écarquillés par une réelle épouvante se fixaient sur une chose affreuse.

Cette chose épouvantable c'étaient les cadavres de M. Jeuriot et de Philippine Rueil...

Ils étaient là, couchés côté à côté, tout au fond de la cave, les yeux démesurément ouverts, hideux dans leur fixité, la bouche grimaçante, un rictus sinistre au coin. Au front, sur la poitrine, aux mains, du sang qui était coagulé en traçant un sillon noir, comme deux larges laches de rouille.

L'un des hommes remonta précipitamment.

— A l'assassin ! A l'assassin ! s'exclama-t-il.

La sinistre nouvelle se répandit dans la rue et dans le quartier, on sait, avec la promptitude électrique.

Un quart d'heure après le commissaire de police se présentait suivi de son secrétaire et de quelques agents, qui firent évacuer les abords de la pharmacie.

Un médecin appelé d'urgence se rendit dans la cave avec le magistrat.

On fit sauter la serrure du réduit.

On s'approcha des cadavres.

Le médecin porta la main au cœur des victimes.

— Eh bien interrogea le commissaire de police.

— Ils sont morts et bien morts. Je puis même dire avec certitude l'heure du décès. Il remonte à seize heures. Le décès a dû se produire hier à cinq heures du soir.

Le magistrat prenait des notes pendant que l'homme de l'art continuait :

— Dans la main droite de M. Jeuriot se trouve une poignée de cheveux. Ils sont châtiens clairs, légèrement frisés. En voici quelques-uns qui ont toute leur longueur à en juger par la racine qui adhère.

— Allez me chercher un bocal vide, ordonna le commissaire. On y enfermera ces cheveux, qui pourront nous être utiles pour découvrir l'assassin...

— Inutile, monsieur, s'écria Mlle Pimponneau, de vous casser la tête dans les suppositions : l'assassin n'est autre que Monsieur Souchet...

Le commissaire de police l'interrompit sévèrement :

— Je ne vous interroge pas, madame, veuillez garder le silence et me laisser procéder à ma guise.

Mademoiselle Pimponneau s'inclina tout en murmurant :

— Quand on a les yeux que cet homme possède, on est sûrement un criminel.

Immédiatement la voix publique devint la voix de Dieu. Evidemment, M. Souchet avait un de ces regards sinistres qui auraient dû le faire mettre au ban de toute la ville.

Le secrétaire présenta à son supérieur un énorme pilon de bronze, qu'il venait de ramasser. Des lambeaux de chair y adhéraient.

C'était l'instrument du crime.

M. Jeuriot et Philippine Rueil avaient dû être assommés.

Le magistrat se recueillit un instant.

— Avec ce que nous venons de voir, dit-il je puis reconstituer la scène de l'assassinat. Voici comment le meurtre a dû être accompli : L'assassin est descendu au bas de cet escalier et a appelé à lui M. Jeuriot. Sans

défiance, le pharmacien est arrivé. D'un seul coup de ce pilon énorme, l'assassin, dissimulé derrière lui, a étendu à ses pieds Jeuriot, perdant tout son sang par ce large trou que vous voyez au dessus de l'oreille droite.

Le misérable a traîné alors sa victime jusque dans ce caveau. Un reste de vie a dû se manifester chez M. Jeuriot, il a dû se soulever, saisir son assassin aux cheveux, lui en arracher une poignée; pièce à conviction, messieurs. Lorsque l'assassin a été convaincu de la mort de M. Jeuriot, il a dû appeler la servante pour l'inviter à venir aider son maître. Et d'un second coup de pilon, aussi sûrement asséné que le premier, il a assommé Philippine Rueil...

— Une belle fille, ma foi ! fit remarquer le médecin.

— Fort belle, appuya le secrétaire.

— Le mobile du crime quel est-il ? Laissons au juge d'instruction le soin de le découvrir et remontons messieurs.

Je veux interroger ce garçon. Que tout le monde sorte, excepté vous, monsieur le docteur, mon secrétaire et les agents.

Sublimé était anéanti, comme hébété; la terreur peinte sur le visage, il regardait le commissaire de police, le médecin et les gardiens de la paix.

Le magistrat le toucha à l'épaule au moment où il se retournait d'un autre côté comme pour fuir la vision qui hantait son esprit.

Le pauvre diable eut un haut-le-corps.

— Que me voulez-vous ? s'écria-t-il. Ce n'est pas moi ! ce n'est pas moi ! Non, non, ce n'est pas moi qui ai tué M. Jeuriot. Je le jure, ce n'est pas moi...

— Aussi ne vous accusai-je pas, répondit le commissaire de police d'une voix paternelle. Je veux obtenir de vous, simplement quelques renseignements qui permettent à la justice de mettre la main sur le coupable.

— Mais je ne sais rien, je ne pourrai rien vous apprendre...

Et d'une voix déchirante et entrecoupée de sanglots il s'exclama :

